

Langues vivantes

- Le plan langues vivantes : ambition ou poudre aux yeux ?
- Certifications et attestations à tous les niveaux
- Quelles perspectives pour un enseignement réel des langues vivantes ?
- Quels liens entre collège et lycée ?

Animé par :

- **Georges Thaï** responsable national des langues au secteur « contenus » du SNES-FSU

Comment s'inscrire :

- Demande d'autorisation d'absence à faire au moins un mois avant la date de tenue du stage et à déposer au chef d'établissement (voir modèle sur notre site : <https://reims.snes.edu/-Stage-2020-2021-.html>)

ET

- Auprès du SNES par mail (s3rei@snes.edu), téléphone (03.26.88.52.66 – du lundi au vendredi de 14h30 à 17h30) ou directement sur notre site <https://reims.snes.edu/-Stage-2020-2021-.html> en précisant si vous souhaitez ou non déjeuner au SNES (participation 8€)

VOUS POUVEZ Y ASSISTER DE DROIT SANS PERTE DE SALAIRE ni récupération si vous faites la demande d'autorisation d'absence un mois avant la date de stage, et ce jusque 12 jours par an.

Attention inscription : jauge limitée à 25 personnes